



## Changement de sépulture

-----  
Par Mimi13

Mes parents sont enterrés dans le département 88 depuis 48 et 45 ans.

Nous sommes 6 frères et sœurs tous dispersés dans la France et loin de ce département et par conséquent il est compliqué d'entretenir la tombe de nos parents

Nous voulons pour nos défunts parents un endroit décent et bien entretenu

Est-il possible de rassembler les ossements dans une urne qui serait disposée ensuite dans un columbarium ?

Si oui, quelles sont les démarches à suivre et le coût ?

Si non, avons-nous d'autres possibilités à part faire appel à une personne pour entretenir la tombe ?

Merci d'avance pour vos retours

Michele